



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 25 février 2025 — N° 186

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Stéphane Boily.

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de rendre hommage à Dre Myrna Lashley.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de Dimension Sportive et Culturelle Gatineau-Ottawa.

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire de Verdun.

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'Association des handicapés adultes de la Côte-Nord et rendre hommage à un de ses membres fondateurs, M. Jean-Eudes Poirier.

25 février 2025

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Cercle de fermières de Lachine.

Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de La Société Alzheimer de Québec.

Mme LeBel (Champlain) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sylvie Tardif, récipiendaire de la Médaille du couronnement du Roi Charles III.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive.

Mme Bélanger (Prévost) fait une déclaration afin de féliciter la microbrasserie Shawbridge, lauréate de la Coupe des bières du Canada.

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Gisèle Tassé-Goodman.

25 février 2025

À 13 h 54, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 06.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 91 Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 91.

Dépôts de documents

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill), pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2024.

(Dépôt n° 2307-20250225)

25 février 2025

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2023-2024 de la Société du Grand Théâtre de Québec.
(Dépôt n° 2308-20250225)

M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, dépose :

Le rapport sur l'application de la Loi constitutive de la Société québécoise des infrastructures – juin 2024.
(Dépôt n° 2309-20250225)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse aux questions écrites n° 193 à 198, 205, 206, 211 à 213, 218 à 220, 229, 230 et 232 à 235 concernant la construction du tramway de Québec, inscrites au *Feuilleton et préavis* des 20, 21, 26 et 28 novembre, des 5 et 6 décembre 2024 et des 4 et 5 février 2025 par M. Grandmont (Taschereau).
(Dépôt n° 2310-20250225)

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 26 février 2025, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 2311-20250225)

25 février 2025

Dépôts de rapports de commissions

M. Fortin (Pontiac), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 20 février 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 90, Loi reconnaissant le hockey sur glace comme sport national du Québec et concernant les référents culturels nationaux. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 2312-20250225)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Mme la présidente informe l'Assemblée qu'elle a reçu, dans les délais prescrits, une demande d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège de M. Derraji, leader de l'opposition officielle.

Dans son avis, M. Derraji, leader de l'opposition officielle, allègue que la Société de l'assurance automobile du Québec, notamment M. Éric Ducharme, président-directeur général, M. Denis Marsolais, ancien président et chef de la direction, Mme Nathalie Tremblay, ancienne présidente et cheffe de la direction, Mme Caroline Foldes-Busque, vice-présidente à l'expérience numérique et M. Karl Malenfant, ancien vice-président à l'expérience numérique, a induit en erreur les membres de la Commission de l'administration publique en transmettant des documents qui contenaient de fausses informations au sujet du projet CASA/SAAQclic.

M. le leader de l'opposition officielle ajoute qu'en omettant de communiquer les renseignements appropriés aux parlementaires au cours des dernières années, la Société de l'assurance automobile du Québec a entravé le travail des parlementaires qui n'ont pu exercer pleinement leur rôle alors qu'il s'agissait d'informations essentielles pour qu'ils accomplissent correctement leur travail.

L'avis fait également mention de l'intention de M. le leader de l'opposition officielle de présenter une motion en vertu des articles 324 et suivants du Règlement.

Mme la présidente informe l'Assemblée qu'elle entendra les arguments à une séance ultérieure.

25 février 2025

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, Mme Ghazal (Mercier) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Boulet, ministre du Travail, présente une motion concernant le droit de grève et le bien-être de la population; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la divulgation des procès-verbaux du conseil d'administration de la Société d'assurance automobile du Québec depuis le 1^{er} janvier 2019; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bouazzi (Maurice-Richard), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), présente une motion concernant le déclenchement d'une commission d'enquête sur l'octroi de la gestion des contrats publics dans l'industrie des technologies de l'information et des communications; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

25 février 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, M. Marissal (Rosemont), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que selon le principe de responsabilité ministérielle, un ministre est responsable devant le Parlement de la gestion de son ministère et des organismes publics sous sa responsabilité;

QUE les membres de l'Assemblée nationale réaffirment solennellement leur entière adhésion au principe de responsabilité ministérielle.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **389** en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux;

25 février 2025

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 85, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 26 février 2025, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte d'une dégradation évidente de la sécurité au sein de nos établissements correctionnels et qu'elle exige du gouvernement caquiste de déposer un plan d'action d'ici juin 2025 afin de protéger le personnel des services correctionnels.

25 février 2025

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 11, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 34.

M. Boulet, ministre du Travail, propose l'ajournement des travaux au mercredi 26 février 2025, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 35, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 26 février 2025, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

25 février 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, M. Marissal (Rosemont), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 389)

POUR - 103

Allaire (CAQ)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Orford)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (IND)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)	
Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)	